

Qu'est-ce qu'un trouble d'apprentissage ?

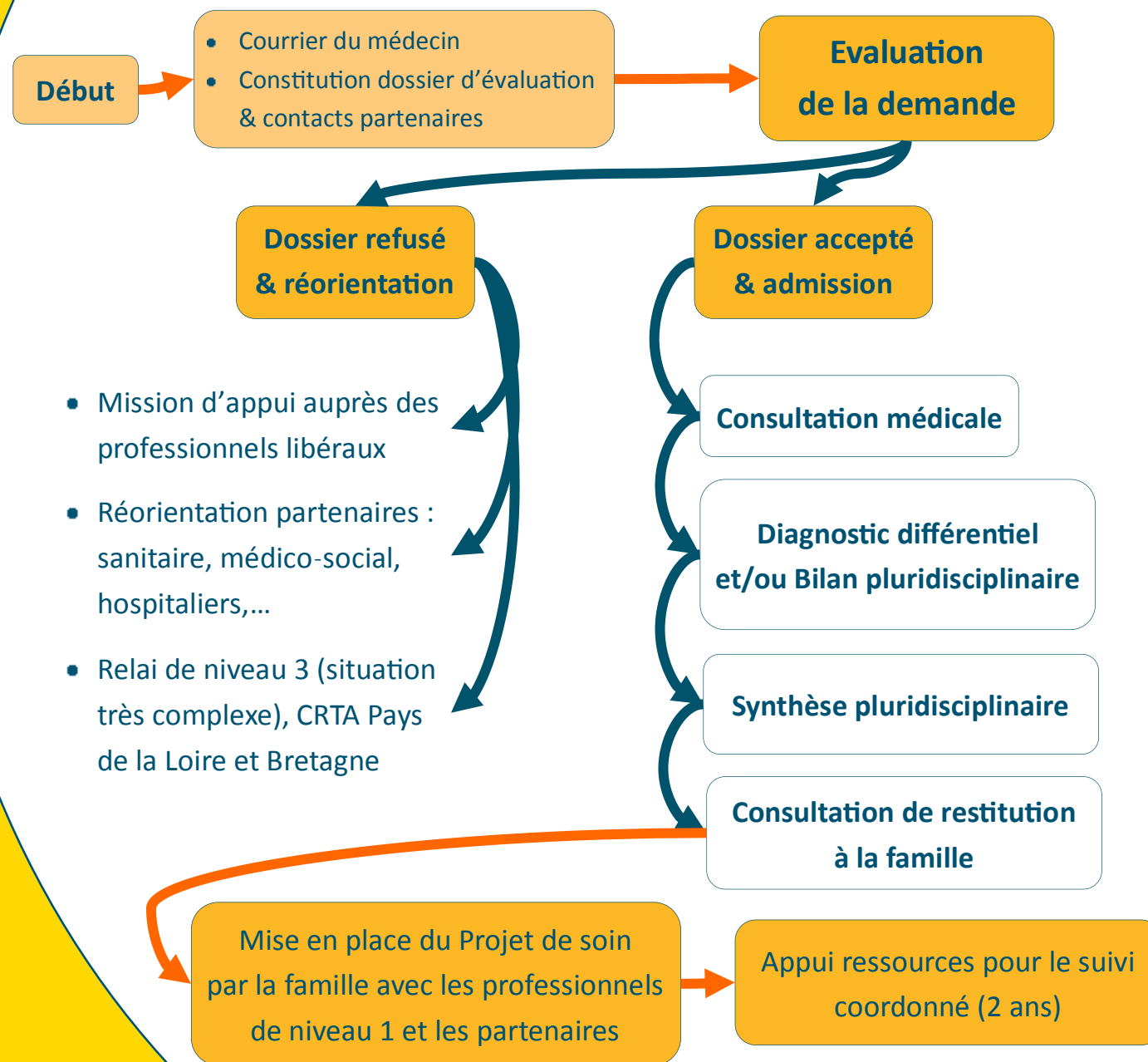
Un trouble d'apprentissage se définit généralement par une **perturbation durable des acquisitions** dans un ou plusieurs domaines d'apprentissage : le langage, les praxies (activités gestuelles), les capacités de traitement visuel et de repérage dans l'espace, la mémoire, l'attention, les fonctions exécutives (capacités à s'organiser par exemple).

Il se traduit par une **perturbation des acquisitions scolaires** (lecture, orthographe, mathématiques....) et un **retentissement dans la vie quotidienne**.

Une équipe pluridisciplinaire :

Médecin, Coordinatrice,
Orthophoniste,
Psychologue/Neuropsychologue.

La démarche diagnostique



L' Antenne TSLA :

- Assure une mission de diagnostic de niveau 2 de proximité auprès d'enfants mayennais, âgés de 6 à 15 ans, présentant une suspicion de trouble complexe des apprentissages et/ou du langage.
- Propose un projet de soins coordonné avec les professionnels de terrain.
- Apporte un appui (conseils, informations ...) aux familles et aux professionnels de proximité.
- Participe à la formation des professionnels de santé et de l'éducation.
- Peut faire appel à l'expertise du Centre Référent des Troubles d'apprentissage régional des Pays de la Loire ou de Bretagne, pour compléter la démarche diagnostique.
- N'est pas une unité de prise en charge.

Antenne.TSLA-53

Diagnostic et Appui
Troubles de l'apprentissage

📍 **121 quai Paul Boudet, 53000 LAVAL**

☎️ 02.43.58.00.70

☎️ 06.37.23.11.55 (coordinatrice)

✉️ antenne.tsla-53@apf.asso.fr

Horaires

Lundi 9h – 17h

Mardi /

Mercredi 9h – 16h30

Jeudi 9h – 17h

Vendredi 9h – 16h30



DIAGNOSTIC et APPUI
TROUBLES DE
L' APPRENTISSAGE



Antenne.TSLA-53

Une démarche diagnostique
de proximité

Une équipe pluridisciplinaire en
appui aux professionnels de terrain